

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

PROJET DE REAMENAGEMENT DU PARVIS DE L'AGGLO

REFLEXIONS MENEES PAR LE CODEV

Avec la participation du conseil citoyen de Foix

Synthèse issue de la plénière de travail du 1^{er} octobre 2020

Séance animée par Agnès Legendre et Corinne Triay du CAUE

Préambule

L'agglo Foix-Varilhes a saisi son CoDev pour l'accompagner dans ses réflexions autour du projet de réaménagement du parvis. Après une première rencontre entre le comité d'animation et de coordination du CoDev et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ariège pour échanger sur le contexte et les enjeux du projet, une séance plénière a réuni les membres du Codev autour de trois thématiques de travail :

- La place du végétal et l'usage des espaces,
- L'organisation du stationnement,
- La valorisation de l'action de l'agglo.

Le conseil citoyen de Foix a été invité à participer aux travaux.

Ce rapport fait état des questions et des propositions émises par les citoyens et soumises aux élus de l'agglo.

Les constats

Un rôle pour le parvis non identifié

Est-ce un lieu de passage ou un lieu de promenade ? Quelle doit être sa vocation ? Il manque un point de fixation, un point d'intérêt. Qu'est-ce qui demande à être vu ?

De forts enjeux autour du miroir d'eau

Il constitue une réponse pour lutter contre l'îlot de chaleur. Il faut permettre aux habitants de patauger, il est nécessaire de l'entretenir et de le maintenir en état de fonctionnement.

Des espaces peu adaptés aux pratiques et aux besoins

Le parvis n'apparaît pas comme un espace intergénérationnel. La pratique du skate constitue-t-elle un problème ? Elle permet de faire vivre le lieu.

Une végétalisation quasi absente

Elle apparaît essentielle pour lutter contre les îlots de chaleur l'été, pour abriter les promeneurs. Il faut être vigilant quant au choix des essences (pas du tout platane).

Un stationnement nécessaire mais anarchique

Le stationnement devant le parvis est peu identifiable, la signalétique n'est pas visible. L'organisation du stationnement est peu comprise : pourquoi le stationnement n'est-il pas permis devant la piscine hors période scolaire ? Les places réservées à la crèche sont insuffisantes et aucun stationnement pour PMR n'est identifié. Le manque de places dans ce quartier incite à réfléchir à la création de places identifiées ou supplémentaires. La voie de circulation située devant le parvis, très large, tout comme le dépôt-bus, est utilisée comme voie de contournement pour éviter les embouteillages des allées de Villote. Le vélo ne trouve pas sa place dans cet espace.

Une agglo invisible

Le bâtiment semble identifié quasiment uniquement à la piscine et à la crèche. La présence de l'administration et des services de l'agglo est à peine visible. Le rez-de-chaussée du

bâtiment paraît vide et peu accessible. Il apparaît nécessaire de le rendre accessible, plus accueillant et transparent.

Les objectifs généraux issus des réflexions

- Lutter contre les îlots de chaleur par la remise en eau du miroir d'eau et par la végétalisation du parvis,
- Faire du parvis un lieu de promenade, de détente, de contemplation,
- Faire du parvis un espace de représentation culturelle,
- Permettre une fréquentation intergénérationnelle,
- Répondre aux besoins en stationnement en alliant sécurité et mobilités douces,
- Faire connaître l'agglo.

Les propositions d'aménagement

1. Dissocier les pratiques des usagers

- Valoriser l'espace « délaissé » à travers sa végétalisation ou la création de gradins végétalisés,
- Créer des espaces de repos (permettre de s'asseoir à l'ombre, à l'abri),
- Créer des cheminements pour différencier les espaces,
- Disposer du mobilier urbain adapté aux pratiques (bancs avec dossiers, mobilier ne réfléchissant pas la chaleur...),
- Installer une patinoire sur l'espace du miroir d'eau l'hiver.

2. Végétaliser les espaces

- Créer une « allée des arbres » jusqu'à l'entrée de l'agglo,
- Créer une zone végétalisée à l'est et une zone ludique à l'ouest.

3. Animer le parvis à travers une programmation culturelle

- Développer une programmation de petits événementiels en partenariat avec le pôle jeunesse et les communes de l'agglomération (organisation d'expositions d'artistes plasticiens vivant dans l'agglomération, proposition de petites performances devant les gradins, organisation de petites compétitions sportives, actions coordonnées avec des journées dédiées au plan national ou régional...).

4. Organiser le stationnement en optimisant les espaces alentours (vision 1)

- Décaler la voie de circulation sur l'emprise du dépose-bus (rogné sur le mur du « délaissé » si nécessaire),
- Créer de nouveaux stationnements sur le Champ de Mars,
- Positionner les dépose-bus-minute dans le prolongement de ceux existants sur le Champ de Mars,
- Créer deux places « dépose-minute » pour la crèche rue Longue,
- Réaménager le carrefour côtés ouest pour desservir les différentes rues,
- Implanter une signalétique forte (passage piéton, zone 30).

5. Organiser le stationnement en misant sur la sécurité des publics (vision 2)

- Créer une troisième place « dépose-minute » pour la crèche,
- Créer une contre-allée à l'emplacement actuel du dépose-bus pour permettre leur circulation, matérialiser cette contre-allée par une végétalisation basse,
- Aménager un parc/abri-vélos sécurisé,
- Implanter une signalétique forte, lisible et adaptée.

6. Améliorer l'identification de l'agglomération

- Créer une signalétique visible et lisible, avec la mise en place de kakémonos/oriflammes fixes aux couleurs de l'agglomération à l'entrée de « l'allée des arbres ».

7. Améliorer l'accueil et l'information sur l'agglomération

- Créer une zone d'accueil avec une hôtesse à l'entrée de la partie du bâtiment occupée par l'agglomération mais aussi des bornes interactives d'information, des présentoirs avec flyers, magazines destinés aux citoyens et aux touristes, un écran vidéo visible de l'extérieur, voire une maquette du territoire...
- Installer des panneaux de photographies du territoire de l'agglomération (A l'intérieur, à l'extérieur, sur la façade ?),
- Jouer sur la transparence des baies vitrées du rez-de-chaussée,
- Installer une boîte à idées citoyennes.